



# Bulletin Municipal

## Le Vernet d'Ariège



### Sommaire

<b>Éditorial</b> .....	<b>P 2</b>
<b>Travaux - Environnement</b> .....	<b>P 3</b>
<b>Finances - Ressources Humaines</b> .....	<b>P 5</b>
<b>Social - Solidarité</b> .....	<b>P 10</b>
<b>Espace Loisirs</b> .....	<b>P 11</b>
<b>Associations</b> .....	<b>P 12</b>
<b>Infos pratiques</b> .....	<b>P 19</b>

**Mme Nadine MOREL - Conseillère municipale**

**Le Vernet d'Ariège en deuil**

C'est avec tristesse que Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont appris le décès de Madame Nadine Morel, à l'âge de 61 ans.

Au-delà de ses fonctions officielles d'élue municipale, Mme MOREL était connue pour son implication dans le milieu associatif.

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à son époux, ses enfants et l'ensemble de ses proches dans cette douloureuse épreuve.



**ÉDITORIAL - Denis LAFON, Maire**

**Chères Vernetoises, chers Vernetois,**

Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 approchent.

Depuis le 1er septembre 2025, la période pré-électorale de six mois, prévue par l'article L. 52-1 du Code électoral, a débuté. Durant cette période, la possibilité pour une collectivité et ses élus de valoriser leur action à l'approche d'un scrutin, est encadrée.

Ainsi, ce bulletin municipal est donc publié à la période habituelle des précédents numéros, tout en s'inscrivant dans la même charte graphique.

Cette publication ne contrevient pas aux dispositions de l'article L. 52-1 en respectant une communication neutre, non constitutive de propagande électorale et ne relayant aucun thème de campagne d'un candidat.

Ce bulletin, comme les précédents, s'inscrit donc dans une démarche informative et pédagogique, sans caractère polémique. Le ton des articles reste neutre et n'adopte pas celui d'une



propagande, directe ou indirecte. En accord avec l'article L.52-1, vous n'y trouverez ni projection d'avenir, ni autosatisfaction sur ce qui a été réalisé, juste un constat des actions menées.

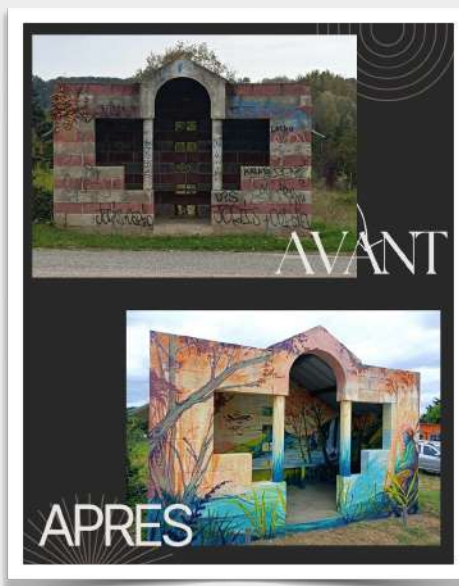
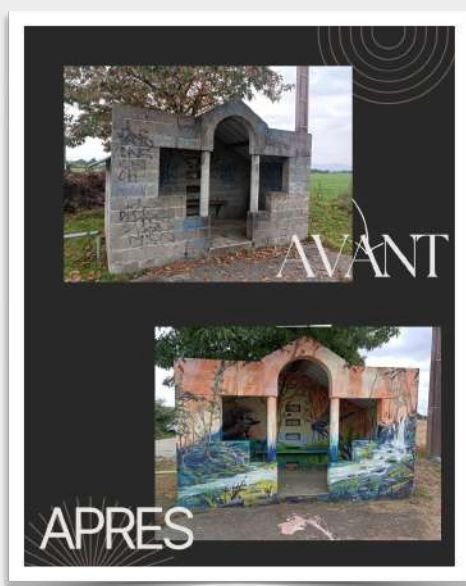
Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute.

## Travaux - Environnement

- Le nettoyage des chenaux des bâtiments communaux a été effectué courant janvier 2025.
- Les abris-bus le long du RD 820 ont été rénovés grâce aux graffeurs Mickaël DESTREM et Loïc PASQUELINS.
- Les sanitaires des ateliers municipaux ont été commencés en début d'été.



Nettoyage des gouttières



La rénovation des abris-bus



Construction de sanitaires aux ateliers municipaux

### Désordres structurels sur l'école maternelle

Fin 2024, la mairie est alertée par les enseignantes pour des fissures apparaissant sur un des murs et au sol de la salle de motricité de l'école maternelle.

Après expertise de l'assureur de la commune, celui-ci se déclare incompetent pour déterminer les causes du problème et pour prendre en charge les travaux de remise en état.

Un expert en bâtiment est alors missionné afin de déterminer les opérations successives à mener pour résoudre le problème.

Une fois le rapport d'expertise reçu, une étude de sol et une évaluation des fondations sont réalisées afin d'évaluer les travaux à entreprendre. Les forages, effectués jusqu'à une profondeur d'une dizaine de mètres révèlent un sol instable et gorgé d'eau.

La garantie décennale étant prescrite, le coût des travaux sera à la charge de la commune.

Une entreprise spécialisée est donc contactée afin de résoudre ces désordres structurels.

La solution préconisée est la pose de micropieux afin de stabiliser les fondations ainsi que la dalle de la salle de motricité.

Les travaux pourront débuter après demande et attribution des subventions. Celles-ci contribueront à financer jusqu'à 60% du montant des travaux. Les 40% restant seront à la charge de la commune.

Il est à noter qu'aucun péril immédiat pouvant mettre en danger la sécurité des enfants et des enseignants n'a été signalé.

« Commission « urbanisme - travaux »



À l'extérieur, côté cour de récréation



À l'extérieur, côté Allée de La Bernadette



À l'intérieur, mur et sol

## Finances - Ressources humaines



### Finances : exécution du budget 2025

Le budget communal, régi par l'instruction budgétaire et comptable M57, est mis à disposition du public en mairie après adoption.

Voici les éléments clés qui vous permettront d'avoir une vision de la gestion budgétaire de la commune pour l'année 2025.

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se répartissent en plusieurs catégories :

- Charges de personnel (48%, soit -1.5% par rapport à 2024): salaires, charges sociales, assurances.
- Charges à caractère général (32,5%, soit + 3% par rapport à 2024) : gestion des bâtiments, fluides, communications, fournitures, etc.

À noter : La modification des horaires de l'éclairage public, notamment sa suppression la nuit mise en place en avril 2024 a poursuivi cette année encore son effet bénéfique sur la consommation d'énergie.

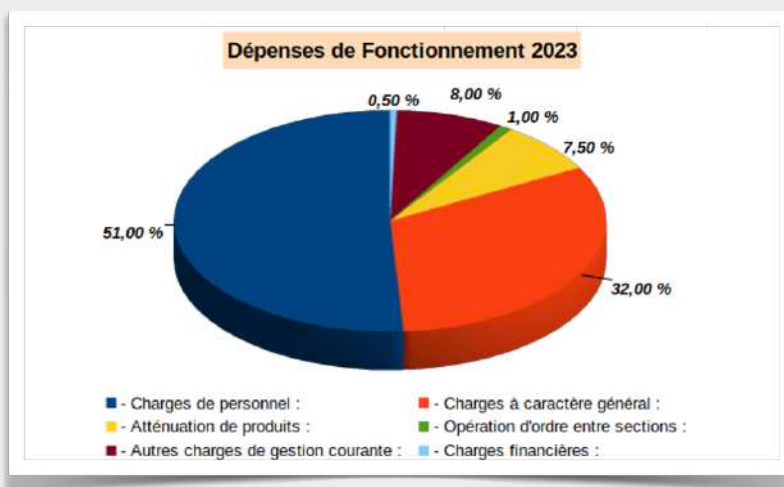
En effet, la facture d'électricité a été de 25000 euros en 2025 alors qu'elle était de 35000 euros en 2024, et de 55000 euros en 2023 soit une économie de 30000 euros sur les 2 ans.



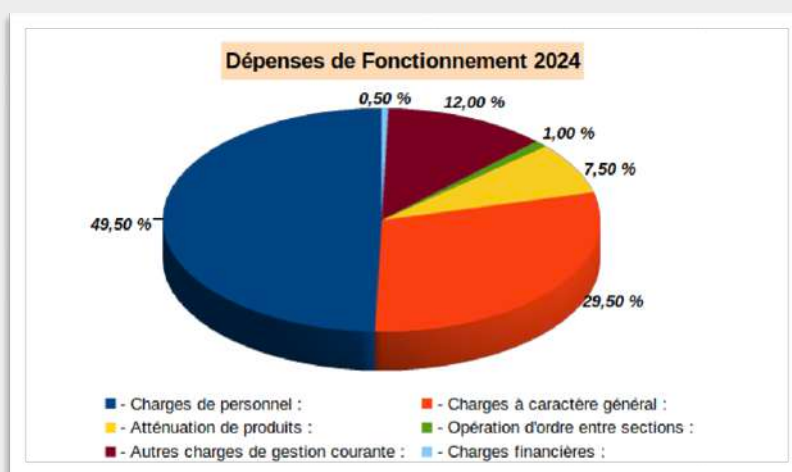
- Atténuation de produits (8 %, soit + 0.5% par rapport à 2024) : reversements obligatoires comme le Fonds National de Garantie.
- Autres charges de gestion courante (10 %, soit +2 % par rapport à 2024) : indemnités des élus, formation des employés municipaux et subventions aux associations.
- Charges financières (0.5 %, équivalent à 2024) : intérêts d'emprunts.
- Opérations d'ordre entre sections (1 %, équivalent à 2024) : Ecritures d'amortissements et ventes de biens.



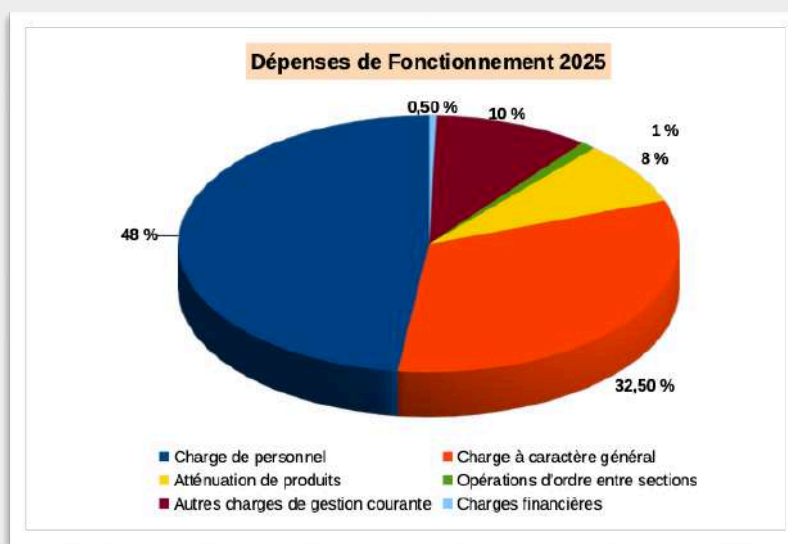
**Les dépenses de fonctionnement pour le budget communal 2023** s'élevaient à 504 321,88 € et se répartissaient de la façon suivante :



**Les dépenses de fonctionnement pour le budget communal 2024** s'élevaient à 474 525,87 € et se répartissaient de la façon suivante :



**Les dépenses de fonctionnement pour le budget communal 2025** s'élèvent à 473 799,78 € et se répartissent de la façon suivante :



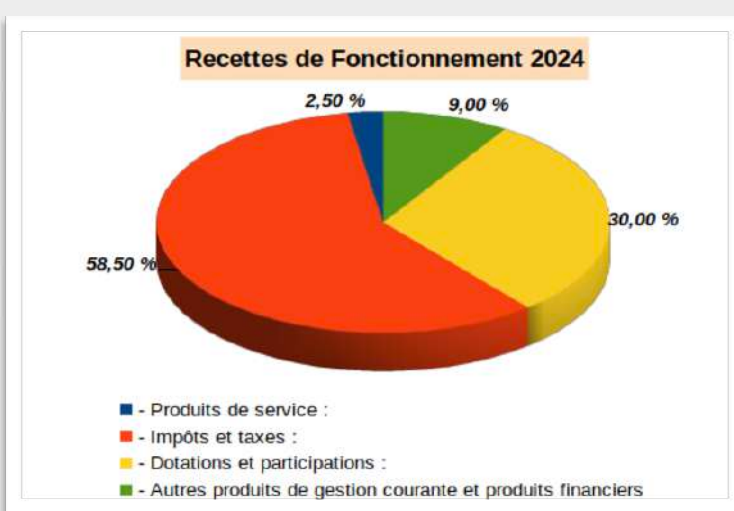
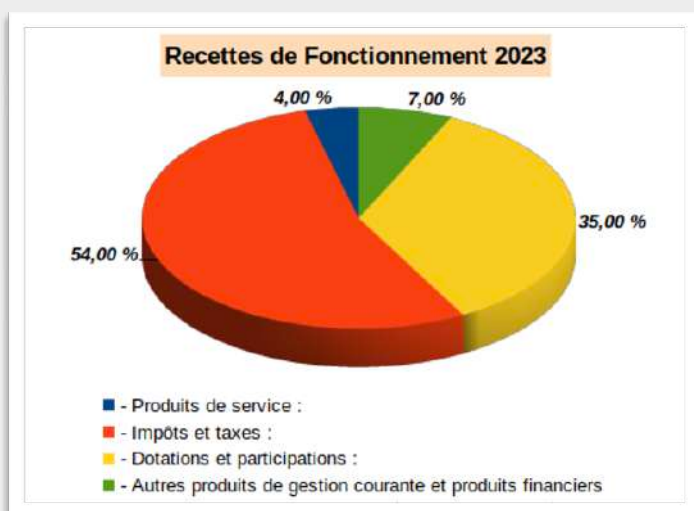
## Recettes de fonctionnement

Les recettes visent à assurer le fonctionnement et l'autonomie financière de la commune. Elles se répartissent comme suit :

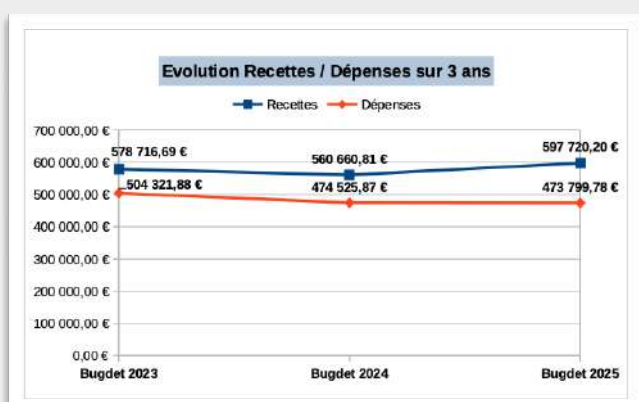
- Produits des services (5.5%, soit + 3% par rapport à 2024): prestations communales, concessions cimetièrre, services périscolaires.
- Impôts et taxes (57%, soit - 1.5% par rapport à 2024): impôts locaux et dotations de l'État.
- Dotations et participations (28%, soit -2 % par rapport à 2024): compensations de l'État, notamment liées à la suppression de la taxe d'habitation.
- Autres produits de gestion courante (9.5 %, soit + 0.5 % par rapport à 2024): loyers appartements et locations terrain, compensation de l'état « cantine à 1 euro ».

Les recettes de fonctionnement pour le budget communal 2023 s'élevaient à 578 716,69 € et se répartissaient de la façon suivante :

Les recettes de fonctionnement pour le budget communal 2024 s'élevaient à 560 660,81 € et se répartissaient de la façon suivante :



Les recettes de fonctionnement pour le budget communal 2025 s'élèvent à 597 720,20 € et se répartissent de la façon suivante :



## Ressources humaines

### Équipe entretien des bâtiments et des espaces verts

Sur l'année 2025, cette équipe a été constituée d'un agent titulaire (en disponibilité pendant les 6 premiers mois de l'année à sa demande) et d'un agent en contrat à durée déterminée jusqu'au 31/12/25. Le Conseil municipal avait décidé de ne pas remplacer l'agent titulaire sur le 1<sup>er</sup> trimestre, période hivernale de basse activité. Un troisième Agent a assuré les remplacements (congs sans soldes et maladie) à partir du second semestre.

### Équipe écoles

A la rentrée de septembre, une nouvelle assistante maternelle a été recrutée pour compléter le mi-temps de l'assistante maternelle titulaire, à qui une réduction de temps de travail a été octroyée.

Marie-José est partie à la retraite au 31 Décembre après 20 ans de service.

Suite à ce départ, un recrutement a été fait, et le service a été réorganisé selon les souhaits du personnel en place.

### Composition des effectifs

- 2 ATSEM pour l'école maternelle : 1 titulaire et 1 avec un contrat CDD, pour un total de 28,5 heures.
- 2 agents techniques pour entretien des bâtiments et espaces verts : 1 à plein-temps et un en CDD plein temps.
- 3 agentes polyvalentes « cantine, garderie et entretien général » (25h5/20h5/22h).
- 1 secrétaire de mairie à 35h et 1 secrétaire de mairie et agent de La Poste à 17,5 h

### Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Cette année la commune a souhaité adhérer au CNAS pour tous les agents titulaires qui le souhaitent. C'est une association qui mutualise et gère les prestations sociales pour les agents des collectivités territoriales et établissements publics locaux, offrant des avantages comme des aides financières, des réductions tarifaires et des services.

**Commission « Finances - Ressources Humaines »**



#### De gauche à droite:

Mme Célia CATHALA BAGES - Mme Méryl VALETTE - Mme Chantal GOSSET - Mme Claire LAFON-ROUDIER -  
Mme Anaïs SARREMEJANE - Mme Sandra OLIVEIRA-RODRIGUES - M. Théo ROUSSILLON - Mme Paula SILVA ABREU  
Mme Marie-Pierre RUFFAT

L'équipe municipale remercie l'ensemble des agents pour leur investissement, leur disponibilité et leur professionnalisme qu'ils mettent chaque jour au service de la commune, des Vernétois et de leurs enfants.

**Nous souhaitons une très bonne retraite à Marie-José que nous remercions pour son travail tout au long de ces 20 années.**

### Le Petit Vernet

C'est avec beaucoup de surprise et de tristesse que nous avons appris et actée en cette fin d'année, la fermeture définitive de notre épicerie-bar «Le Petit Vernet», après 16 années d'activité et d'implication de Mr Luc JOST, dans la vie de notre commune. Son travail quotidien auprès des clients qui fréquentaient son établissement s'est effectué dans le respect et la convivialité et ceci, malgré toutes les difficultés rencontrées pendant son activité .

Son départ s'est effectué en bons termes et il laisse une situation totalement saine à l'égard de notre commune.

Nous souhaitons donc maintenant pouvoir procéder dès que possible à une reprise d'activité.

**Le Maire et les Elu(e)s de la Commune.**

## État - Civil

### NAISSANCES



16 mars 2025 : Léa SINGLA  
30 août 2025 : Évanjélyne MANTELET  
14 novembre 2025 : Roméo NOGUES

### MARIAGES



28 août 2025 : Rémy HARDY et Émilie LAFON  
27 septembre 2025 : Damien CERNY et Julie LENGLET

### DÉCÈS



16 avril 2025 : Josette FAURÉ veuve TOURNIÉ  
13 mai 2025 : Jeanne HEIL veuve ROUGERON  
14 mai 2025 : André ROUSSEL  
24 juin 2025 : Roger PONS  
17 juillet 2025 : Roger PORQUET  
03 octobre 2025 : Patrick TASSERY  
21 novembre 2025 : Maryse METGE épouse GOSSET

## Social - Solidarité



- Distribution des paniers gourmands aux personnes de 70 ans et plus n'ayant pas participé au goûter.
- Distribution de cadeaux aux personnes âgées résidant en établissement.
- Mise en place d'une session gratuite de sport-santé « Acti-Sénior » pendant 8 semaines à partir du 13/01/26, en partenariat avec le CDOS (comité départemental olympique et sportif) et le soutien de la CARSAT (caisse assurance retraite et de la santé au travail).

Commission « Social - solidarité »

- Supervision du fonctionnement de l'Espace Loisirs avec présence active de 2 membres de la commission.
- Soirée Télé Buissonnière le 11/04/25 avec projection de films tournés en Ariège en occitan.
- Accueil de la braderie du Secours Populaire le 10/05/25 dans la salle polyvalente .
- À l'occasion de la Fête des Mères fin mai, nous avons porté des fleurs aux nouvelles mamans.
- Pendant la période canicule : distribution de brumisateurs et appel des personnes isolées ou vulnérables, ouverture de l'église pour servir de « point fraîcheur ».
- Organisation du goûter de Noël pour les aînés le 05/12/25 avec animation musicale.



## Espace Loisirs Michel-Aimé BAUDOY

Mis en service depuis septembre 2024, cet espace , ouvert à tous, tous les vendredis de 14h30 à 17h permet de venir passer d'agréables moments emplis de gaieté et de bienveillance autour de diverses activités.



En dehors de la belote et des jeux de société, un atelier crochet-tricot a très bien fonctionné puisqu'il a abouti à la réalisation de 2 « oeuvres » remarquables à base de carrés de lainage. D'abord un « j'aime l'arièjo » a été installé sur le grillage du terrain de tennis lors de l'arrivée du printemps. Ce fut l'occasion pour notre chorale éphémère de chanter « arièjo o moun país » avec comme public les enfants des écoles. Car en parallèle des autres activités, un atelier d'occitan avait émergé en utilisant le chant qui a rendu l'apprentissage plus accessible.



La deuxième œuvre réalisée au cours du 4ème trimestre fut dévoilée lors du goûter de Noël avec l'installation dans la salle polyvalente d'un magnifique sapin, toujours formé par des carrés confectionnés par nos valeureuses travailleuses et travailleur !

A partir de février 2025 débuta un atelier d'écriture et de poésie, un autre créneau horaire fut ouvert le mercredi jusqu'aux vacances d'été. Simultanément naquit l'idée d'écrire un recueil qui retracera l'histoire de l'Espace Loisirs, c'est une action collective qui implique tous ceux qui veulent garder en mémoire le cheminement de cette expérience.





## Nos associations ont toujours du talent !

Les onze associations vernétoises, qu'elles soient culturelles, sportives ou festives, jouent un rôle fondamental dans l'animation de notre commune.

Elles participent à la cohésion entre habitants en proposant des activités au cours desquelles nous pouvons nous rencontrer, échanger et partager. Elles nous permettent de nous rassembler autour de passions communes.

Elles contribuent de ce fait à la vie du village.

Nous encourageons tous les habitants à s'impliquer dans ces associations. Chaque contribution, quelle qu'elle soit, est précieuse pour enrichir l'animation de notre village.

N'hésitez pas à consulter notre site internet ou à vous rendre à la mairie afin d'obtenir plus d'informations sur nos associations et leur programme d'activités.

Enfin, que tous les bénévoles qui oeuvrent au dynamisme de notre communauté soient ici remerciés pour leur implication, la qualité de leurs animations et la bonne humeur qu'ils transmettent au cours de leurs activités.

Commission « Associations »

## Amicale du Camp de Concentration du Vernet d'Ariège



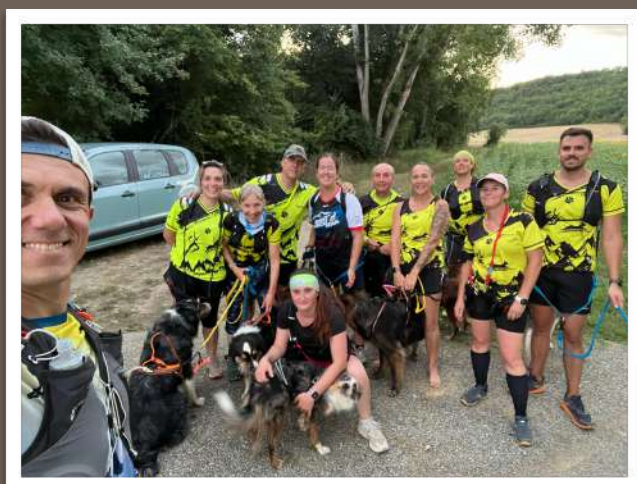
Le musée du Vernet d'Ariège, retrace l'histoire du camp du Vernet où 40 000 personnes de toutes les nationalités entre 1918 et 1945 furent affectées, d'abord au transit, à l'internement, puis à l'accueil et enfin à la détention des étrangers suspects.

## Cani Folie



L'association Cani Folie a proposé tout au long de l'année des entraînements réguliers, chaque lundi et mercredi soir.

Le 23 mars 2025, nous avons eu le plaisir d'organiser la première édition de la Cani Warrior à Bonnac : une course à obstacles ouverte à tous, avec ou sans chien. Cet événement inédit en Ariège a rencontré un véritable succès, rassemblant 110 participants et 22 exposants au marché de producteurs locaux. Forts de cette réussite, nous préparons déjà la seconde édition, prévue le 22 mars 2026, dont les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.



Nous avons également proposé au Vernet un stage de premiers secours canins et félins, qui sera reconduit en 2026 afin de permettre à davantage de propriétaires d'animaux de se former.

Par ailleurs, une journée portes ouvertes a été organisée en partenariat avec le Refuge des 3 Bornes, afin de soutenir les adoptions et récolter des fonds pour les animaux.



Enfin, nos membres ont pris part à de nombreuses compétitions FFSLC, représentant fièrement notre commune et notre association.



Alors si vous souhaitez participer, contactez les  
au

**06 09 38 05 16**

ou sur Facebook « Cani Folie Association ».



## Les Planches Vernétoises



### Rétrospective 2024

« En janvier 2025, 2ème édition des "Soirées de l'Humour". Le public était au rendez-vous. Artistes et Spectateurs ont passé un bon moment de convivialité sous le signe du rire. La nouveauté de cette édition a été de proposer des repas avant les spectacles.



Les 6 & 7 juin, Les spectacles de fin de saison de la troupe de nos jeunes comédiens, de nos chanteurs et de la troupe adulte de théâtre. Tous ont reçu de chaleureux applaudissements du public venu nombreux.



Du 13 au 16 novembre : 1ère édition du festival de théâtre amateur "Le Coup de Théâtre". Durant 4 jours, 4 spectacles ont été proposés à un public ravi d'avoir un tel évènement près de

chez eux.

Je tiens à remercier très fortement l'ensemble des bénévoles qui permettent la tenue de tels évènements et le public qui nous encourage à continuer. »



Pour toutes les infos : suivez notre page Facebook "Lesplanchesvernétoises".



## Association Communale de Chasse

David DELAURIER

06 80 30 41 71

david.delaurier@sfr.fr



## Les Rainets



Le club de gym « Les Rainets » a repris les cours en septembre dernier. A chacun son rythme, des activités pour tous : gym douce, renforcement musculaire, cardio, pilates, step...



37 adhérentes, 3 adhérents : le club s'agrandit ; le meilleur accueil est réservé à tous les nouveaux qui rejoignent les Rainets : le club compte de nombreux fidèles adhérents qui se retrouvent toutes les semaines depuis des années pour partager ce moment sportif.

Fêter la fin d'année, la galette des rois, la fin de saison, Halloween, autant d'occasions d'échanger et de partager des moments de convivialité.

Et pour prolonger le plaisir de se retrouver, octobre rose ou encore un repas au restaurant sont des occasions de se voir à l'extérieur et de mieux se connaître.



Quelques membres du club des Rainets a participé a octobre rose au lac de Labarre avec les dragons Ladys, échauffement dirigé par Aurélie notre prof de gym.



Présidente : Carole JUSTROBE - 06 66 82 75 56  
Présidente adjointe : Marie-Hélène MAZIÈRES  
Trésorière : Marie-Dominique DALOU  
Trésorière adjointe : Lucienne FOURNIÉ  
Secrétaire : Marie-José ABADIAS

## Football Club Vernétois



Président : Rachidi KAROSSI - 07 78 87 57 36  
Secrétaire : Nicolas SIMONIN  
Trésorière : Cécile MICHEL



## Rando Club Vernétois



En 2025, les 23 membres du Rando Club Vernétois ont sillonné les sentiers ariègeois tantôt haute ou moyenne montagne, dans tous les cas dans des paysages magnifiques... « Que nôtre Ariège est belle »



Nous avons également réalisé une sortie nocturne au Col des Marrous terminée par un chocolat chaud pris sur place en guise de réconfort.



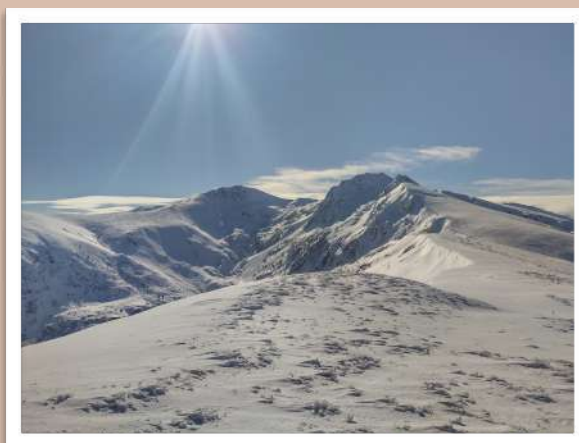
Le Rando Club Vernétois vous souhaite une bonne et agréable année 2026.

Présidente : Cécile MICHEL

06 62 33 49 51

Secrétaire : Nicolas MARÉTHEUX

Trésorier : Jean-Pierre MOURIÈS



## Le Vernet Trail 09



Président : Régis DUFEU

06 84 26 09 87

Pour suivre Le Vernettrail 09



## Comité des Fêtes



Le comité des Fêtes du village a organisé durant l'année, une Murder Party en Avril ;



la fête de la musique en Juin, la fête du village en Juillet sur 3 jours, le vide grenier en Septembre ainsi que le loto de Noël en Décembre.



Par cette même occasion nous souhaitons remercier tous les villageois qui sont présents pour chaque événement car sans eux ce ne serait pas pareil.



Contact :Dylan ALDEGUER

06 62 86 20 23

Page Facebook comité Le Vernet 09



## APE (Association des parents d'élèves)



Présidente : Caroline PINEL - 06 33 64 59 55



## ASV Pétanque



Une année 2025 bien remplie pour le club. Nous avons proposé tout au long de l'année de nombreux concours départementaux, CDC vétérans, championnats jeunes Occitanie, OPEN, ainsi que quelques concours amicaux. Côtés festivités, un cassoulet, l'omelette pascale et des grillades nous ont permis de nous rassembler.



Le moment le plus important de la saison a été le rassemblement des jeunes Occitanie où près de 200 repas ont été servis.

Un grand merci à toutes et tous les bénévoles et licenciés du club pour leur implication.

Le bardage de l'ombrière est terminé des deux côtés pour le plus grand plaisir des pétanqueurs. Merci à la municipalité, à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet. .



Le bureau souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux licenciés et membres du club ainsi que ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026



Président : Marc MAZIÈRES - 06 33 64 59 55

Présidents adjoints : Michel CHARLES -  
Dominique MELET

Secrétaire : Carole JUSTROBE

Secrétaire adjoint : Jean-Pierre CERNY

Trésorier : Joël DELPECH - 07 54 38 77 62

Trésorier adjoint : André BOUFFIL



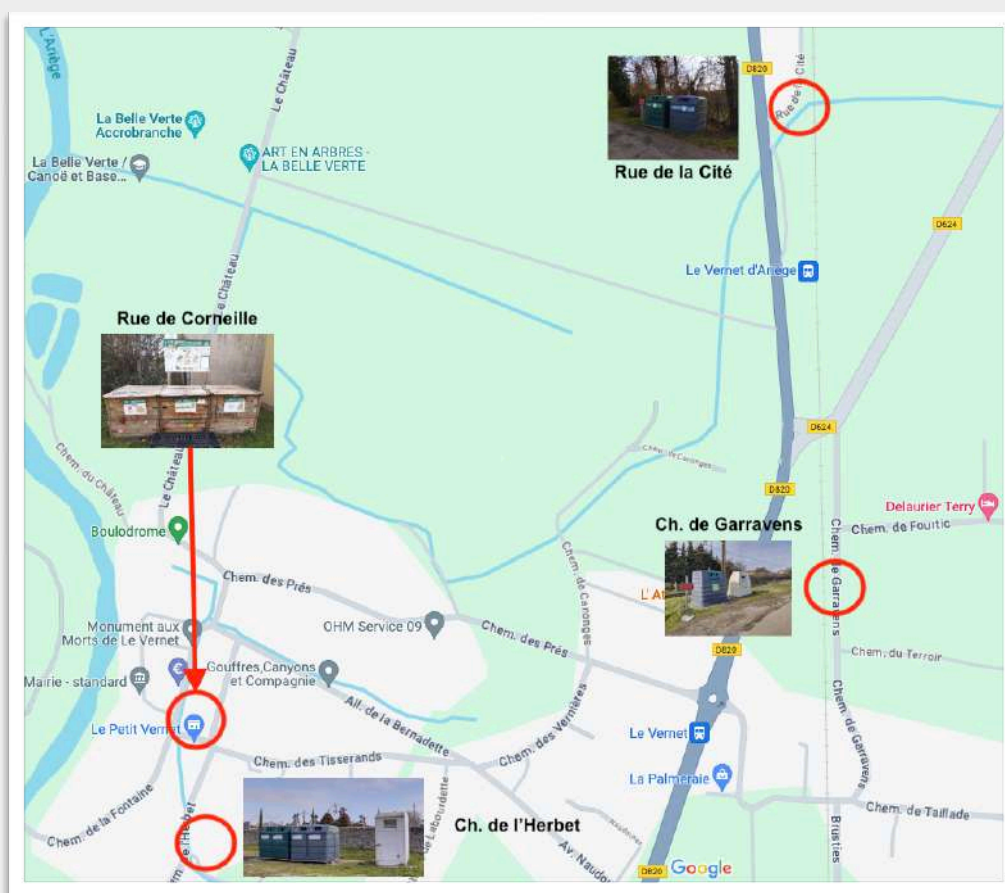
## Points de collecte communaux « verre - papier »

Des bacs collectifs de collecte « verre et papier » sont à votre disposition:

- Aux ateliers municipaux (Ch. de l'Herbet).
- À la Cité (Rue de la Cité).
- Chemin de Garravens.

Des bacs « compost » sont à votre disposition Rue de Corneille.

Pour rappel, il est formellement interdit de déposer à côté de ces containers, des sacs jaunes, cartons et autres immondices.





L'allée de la Bernadette



La cérémonie du 11 novembre 2025



## Mairie



05 61 68 36 43

[mairie-le-vernet-dariege@wanadoo.fr](mailto:mairie-le-vernet-dariege@wanadoo.fr)

Place Guilhamet  
09700 LE VERNET

### Ouverture au public

**Lundi, Mercredi, Vendredi**

08h30 - 12h00

13h30 - 17h00

**Mardi**

Fermé au public

**Jeudi**

8h30 - 12h00

Fermé au public

### Permanences du Maire

**Lundi et jeudi**

9h00 - 12h00

### Agence Postale



### Ouverture au public

**Tous les jours**

09h00 - 11h30

**Mardi - Fermé au public**

## SUIVRE L'ACTUALITÉ MUNICIPALE



Site internet



Page Facebook



L'application gratuite de votre commune à télécharger sur votre iPhone (dans l'App Store) ou sur votre Android (dans le Play Store)

Pour Contacter l'équipe municipale : [comlevernet.09@gmail.com](mailto:comlevernet.09@gmail.com)